



Fédération Française de Voile C.34004
Ligue Languedoc Roussillon n°10
Jeunesse et sports S.040-94
École Française de Voile



Marseillan, le 18 décembre 2019

Objet : Assemblée Générale ordinaire

Cher(e) sociétaire et ami(e)

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de notre association qui se déroulera au CVM le

SAMEDI 01 février 2020 à 18 heure à 20 heure

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 09 Février 2019,
- 2) Compte-rendu moral du Président,
- 3) Compte rendu de l'école de voile,
- 4) Compte rendu financier- adoption du compte de résultat,
- 5) Budget prévisionnel 2020,
- 6) Cotisations 2020,
- 7) Les dossiers 2020 à prévoir, appel à toutes les bonnes volontés,
- 8) Renouvellement des membres du conseil d'administration : **1 à 4 postes**
 - Sortants : Marcel HERRERO, Alain ANGOT
 - Candidats : Florence BENEZECH, Alain ANGOT
 - Appel à candidatures : Le Cercle de Voile de Marseillan fait appel aux adhérents qui souhaiteraient postuler à un siège au Conseil d'Administration. Merci de nous faire part de vos intentions dans les meilleurs délais
- 9) Questions diverses,
à déposer sur papier libre au secrétariat ou par mail au vmarseillan@free.fr avant le samedi 25 janvier 2020, (réservé aux membres du CVM, veuillez préciser vos noms et prénoms).

Suite à la tenue de l'AG, nous vous invitons tous, adhérents, conjoints et enfants à partager ensemble un repas offert par le CVM, repas pour lequel nous vous prions de nous confirmer votre présence par mail avant le 20 janvier 2020.

Toute l'équipe compte sur votre présence à toutes et à tous et je vous en remercie par avance.

Le Président du CVM
François BOTTRAUD